

5.4 Statistique des hôpitaux et des soins médicaux

5.4.1 Statistique des hôpitaux

Les hôpitaux canadiens peuvent être classés suivant l'appartenance — hôpitaux publics, privés ou fédéraux — et suivant l'affectation — hôpitaux généraux, spécialisés (soins de longue durée (pour maladies chroniques), réadaptation (convalescence), maternité, maladies transmissibles, pédiatrie, orthopédie, neurologie, cancer, postes infirmiers, hôpitaux éloignés], hôpitaux pour maladies mentales ou hôpitaux pour tuberculose. Les hôpitaux généraux, qui figurent pour la plus grande proportion des lits, comprennent les hôpitaux enseignants (temps plein et temps partiel) et les hôpitaux non enseignants, qui se subdivisent en divers groupes de taille suivant la capacité théorique en lits.

La statistique des hôpitaux établie par la Division de la santé de Statistique Canada offre beaucoup de détails au sujet de maladies et d'incapacités particulières et des modes de traitement. Certaines provinces tiennent également des registres détaillés des diagnostics déterminés d'après les réclamations soumises par les médecins à l'assurance-maladie. Il n'est cependant pas possible de compiler ces renseignements sur les diagnostics à l'échelle nationale.

Les données sur la morbidité hospitalière demeurent la source la plus complète de renseignements sur l'évolution de la maladie et de l'incapacité, mais il n'existe pas de données sur les maladies qui se guérissent d'elles-mêmes ou qui s'améliorent avant l'entrée à l'hôpital.

Certaines de ces lacunes seront comblées par les données de l'enquête Santé Canada de 1978-79, établies d'après les affections déclarées par les enquêtés eux-mêmes et certaines mesures physiques effectuées par des infirmières. En dépit de ses limites, cependant, la statistique hospitalière demeurera une source utile d'informations sur la maladie au Canada.

Les données du tableau 5.1 sur les radiations des hôpitaux (décès et sorties) montrent comment l'utilisation des hôpitaux diffère suivant les catégories de diagnostics. Par exemple, les complications de la grossesse ont donné lieu au nombre le plus élevé de radiations en 1976, soit 2,186 pour 100,000 personnes, mais le séjour moyen à l'hôpital n'était que de cinq jours. Par contre, les maladies de l'appareil circulatoire, qui n'ont donné lieu qu'à 1,654 radiations pour 100,000 personnes, affichaient une moyenne de 23 jours.

D'après le tableau 5.2, l'utilisation de l'hôpital augmente avec l'âge, et le nombre de radiations des hôpitaux est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Dans l'ensemble, près de la moitié des cas d'hospitalisation ont nécessité une intervention chirurgicale. Les tableaux 5.3 et 5.4 présentent un résumé des cas où il y a eu intervention chirurgicale par rapport au total des radiations et par genre de première opération, groupe d'âge et sexe. Sur les 1,876,793 opérations pratiquées en 1976, 16% étaient des actes obstétricaux, 14% de la chirurgie gynécologique, 12% de la chirurgie abdominale, et 11% de la chirurgie orthopédique.

Les 10 provinces et les deux territoires ont déclaré à Statistique Canada que 57,564 avortements ont été pratiqués durant la période de 12 mois entre janvier et décembre 1977. Ce chiffre représente une augmentation de 3,086 par rapport à 1976. Il y a eu 16 avortements thérapeutiques pour 100 naissances vivantes en 1977 comparativement à 15.1 en 1976 (tableau 5.7).

Le nombre et la capacité en lits des hôpitaux au Canada ont varié légèrement ces dernières années. En 1978, il y avait 1,315 hôpitaux et un total de 184,655 lits (tableau 5.9). La plus grande concentration de lits s'observe dans les hôpitaux publics généraux et spécialisés. A l'échelle nationale il y avait 7.5 lits pour 1,000 personnes dans les hôpitaux publics généraux et spécialisés. Le ratio a grimpé de 6.5 pour 1,000 en 1976 à 6.7 en 1977. L'éventail de ratios lits-population est assez large d'une province à l'autre, mais il existe également une variation considérable du genre et du niveau des soins dispensés par les hôpitaux d'une même catégorie; au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les hôpitaux fédéraux dispensent la majorité des soins qui correspondent à ceux donnés dans les hôpitaux publics des provinces.